

Crash de la Vèze : un second procès "difficile à vivre" pour les familles de victimes

lundi 9 octobre 2017, par [Thémis](#)

Trois hommes sont jugés en appel pour l'accident d'un avion sanitaire dans le Doubs en octobre 2006. Ce nouveau procès cette fois ci devant la Cour d'Appel va durer au moins 3 jours à Besançon.

Le procès en appel du patron d'une compagnie aérienne, d'un pilote contrôleur et d'un contrôleur aérien, poursuivis pour homicides involontaires après l'accident mortel d'un avion affrété en vue d'une greffe en 2006, s'est ouvert lundi à Besançon.

Les avocats de la défense ont renforcé leurs équipes. Le procès se tient dans la grande salle où se déroulent normalement les assises. Un nouveau procès difficile à vivre pour les familles des victimes.

"Ce n'est pas facile à quelques jours de la date anniversaire. On retourne à la case départ" confiait ce matin Bruno Ramus, père du chirurgien décédé dans le crash.

Qui sont les prévenus ?

Franck Alpanes, créateur et dirigeant de la compagnie Flowair, Alain Racoupeau, pilote contrôleur, et François Trouillet, contrôleur aérien et agent de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) sont jugés devant la cour d'appel de Besançon jusqu'à mercredi pour "homicide involontaire par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence".

En première instance, ils ont été condamnés à trois ans de prison avec sursis par le tribunal correctionnel.

Ils sont accusés d'avoir permis à un pilote inexpérimenté, auquel il manquait certaines qualifications, de pouvoir piloter l'avion de la société lyonnaise Flowair qui est tombé en raison d'une erreur humaine.

Le 19 octobre 2006, quatre personnes, dont deux chirurgiens du CHU de Besançon qui partaient effectuer le prélèvement d'un foie à Amiens, ont trouvé la mort dans un accident d'avion de nuit à 00h30 après le décollage de l'aérodrome de Besançon la Vèze.

Le 19 octobre 2006, quatre personnes, dont deux chirurgiens du CHU de Besançon

qui partaient effectuer le prélèvement d'un foie à Amiens, ont trouvé la mort dans un accident d'avion de nuit à 00h30 après le décollage de l'aérodrome de Besançon la Vèze.

L'avion décollait pour aller prélever un organe

Le 19 octobre 2006, peu après minuit, le Beechcraft s'était écrasé au décollage sur l'aérodrome de La Vèze, près de Besançon. Quatre personnes étaient mortes : un chef de clinique et interne du CHRU de Besançon, respectivement âgés de 34 ans et 26 ans, le pilote de l'appareil, 48 ans, et le copilote en observation, 35 ans.

Les deux médecins du service de greffe hépatique du Centre hospitalier régional de Besançon partaient prélever un foie en vue d'une transplantation.

Une erreur de pilotage fatale

L'enquête a conclu à une erreur de pilotage fatale imputable au pilote. L'accident s'est notamment produit car le pilote aurait roulé trop longtemps avant de décoller et parce qu'après le décollage il a tardé à prendre une trajectoire ascendante. Il avait ses licences de pilote, mais il lui manquait certaines qualifications. Deux autres compagnies avaient refusé de l'employer pour cette raison.

Date : 09/10/17

Auteur : Sophie Courageot avec AFP

Source : France Info